



Collège Sainte-Marie

DINARD

VERS LE NOUVEAU COLLEGE SAINTE-MARIE LA RICHARDAIS

✚ POINT D'ETAPE SUR LES ETAPES FRANCHIES ET A VENIR :

- **Septembre à décembre 2016** : Une Commission consultative, représentant tous les acteurs de la Communauté éducative (élèves, APEL, professeurs et personnels, paroisse de {Dinard/Pleurtuit}, OGEC) a rédigé le *Projet éducatif* du futur Collège Sainte-Marie, soumis à la relecture puis à la validation du Directeur diocésain et de notre archevêque, Monseigneur D'ORNELLAS. Ce *Projet éducatif* décline la philosophie et les visages du Collège que nous voulons pour les générations futures :
 - Un Collège de la Lumière (d'où la dominante jaune, couleur de la lumière, pour le bâtiment maître)
 - Un Collège de l'Equilibre
 - Un Collège de l'Ecologie intégrale (projet détaillé joint et consultable sur le site du Collège)
- **De janvier 2017 à février 2018** : Une démarche collaborative avec le cabinet GO-Architectures a permis de définir l'architecture, le plan de masse et l'organisation détaillée du nouveau Collège :
 - Un bâtiment principal en forme de cloître sur un ou deux étages, selon l'orientation, regroupant l'administration et les salles de classe et donnant sur une cour intérieure ;
 - A l'extrémité Nord-Est du cloître, une rotonde qui abritera le CDI, le foyer et un espace multimédia ;
 - Partant de la rotonde, une galerie couverte conduit à l'espace de restauration auquel viendra s'adjoindre un amphithéâtre ;
 - Enfin, le tiers Nord de la parcelle acquise accueillera deux plateaux sportifs extérieurs ainsi qu'une salle de sport, le tout dans un espace de verdure (plan de masse en PJ)
- **10 avril 2018** : Signature, en Mairie de La Richardais, du PUP (Projet Urbain Partenarial) avec la Mairie de La Richardais et la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude : ce document définit le nouvel aménagement de la zone de L'Hermitage
- **17 avril 2018** : Dépôt, en Mairie de La Richardais, du permis de construire.
- **Horizon automne 2018** : Démolition de l'ancien Intermarché, préparation et début du chantier, d'une durée de 18 mois, avant la fin de cette année 2018
- **Juin 2020** : Achèvement du nouvel Etablissement, pour qu'y soient accueillis les élèves des quatre niveaux, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, au 1^{er} septembre 2020.

✚ QUEL COLLEGE ?

- Un Collège situé au centre de gravité de la Communauté de Communes, à l'immédiate proximité des principaux axes de transport, du PEM, Pôle d'Echange Multimodal, comme des voies piétonnières sécurisées, qu'elles existent déjà ou soient en projet, en particulier à l'initiative de la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude en particulier.
- Une capacité de 600 élèves, soit 150 de plus par rapport à la capacité de l'actuel : un Collège plus important mais qui reste à taille humaine et dont les espaces ont été conçus pour favoriser l'accueil des familles, la convivialité, les travaux en groupes réduits, les activités péri-éducatives méridiennes...
- Un Collège conçu pour accueillir, dans tous ses espaces, les meilleures innovations numériques au service de la créativité pédagogique... mais pas un Collège du « tout numérique » : tous, nous souhaitons préserver l'équilibre entre virtualité des techniques modernes et authenticité des relations humaines.



Collège Sainte-Marie

DINARD

- **Un Collège des sens, du corps, de l'esprit :**

- Un Collège gourmand, par ses choix de restauration (cantine, self, équilibre alimentaire, découverte des cuisines étrangères) mais qui exprime aussi une philosophie de la sobriété ;
- Un Collège des sports et des arts, propre à l'expression de tous les talents du corps et de l'esprit : de vastes salles réservées aux Arts plastiques, à l'Education musicale...
- Un Collège bien enraciné, qui s'ouvre sans peur vers l'Europe et le Monde, avec la dimension spirituelle de leur histoire (d'où deux espaces dédiés à la spiritualité, l'intériorité, la pastorale)

- ➔ **Documents remis :**

- *Projet éducatif du nouveau Collège Sainte-Marie*
 - *Esquisse du cloître vu depuis le Sud-Ouest*
 - *Plan de masse*
-

VERS UNE NOUVELLE IMPLANTATION POUR L'ECOLE NOTRE-DAME DE LA MER

- La démographie, en particulier la natalité, sur la commune de Dinard, ne permet pas de maintenir et faire rayonner une Ecole sur deux sites, comme c'est le cas à l'heure actuelle. Le terrain de l'Ecole maternelle va donc être cédé à un promoteur immobilier, avec lequel un accord a été acté à la fin de l'année 2017 ; jointe à la réalisation de l'ensemble des bâtiments du Collège Sainte-Marie, cette vente permet de financer la majeure partie des projets immobiliers de l'OGEC DINARD.
 - Où en sommes-nous ?
 - L'an passé avait été explorée l'hypothèse d'une implantation de l'Ecole Notre-Dame de la Mer dans la partie Est des bâtiments de l'actuel Collège Sainte-Marie, qui donne directement sur la rue Saint Jean-Baptiste de la Salle ; cette hypothèse, qui s'est avérée complexe et peu à même d'aboutir à une Ecole parfaitement fonctionnelle, aux vastes salles de classe et de motricité, agréable pour les enfants, est écartée.
 - En un second temps, l'OGEC a fait plancher deux architectes sur un regroupement de la maternelle et de l'élémentaire sur le site actuel de l'élémentaire, au 11, rue Gardiner. Les travaux de restructuration de ce site sont coûteux et la physionomie qui serait celle de la nouvelle Ecole pas satisfaisante car très exiguë et sur de multiples niveaux.
 - Par conséquent, nous travaillons actuellement avec la Commune de Dinard sur une nouvelle implantation de nos Ecoles (maternelle et élémentaire), plus pertinente au regard de l'évolution de la démographie locale et qui permette de réaliser l'Ecole la plus moderne, spacieuse et propice à l'épanouissement des enfants que nous confient les Familles. Nous serons en mesure de communiquer plus précisément sur ce sujet seulement mi-juin.
 - Comme pour le Collège Sainte-Marie, une Commission consultative, représentant tous les acteurs de la Communauté éducative (élèves, APEL, professeurs et personnels, paroisse de {Dinard/Pleurtuit}, OGEC) va se constituer avant l'été afin de définir le *Projet éducatif* de la nouvelle Ecole Notre-Dame de la Mer, en cohérence avec le lieu d'implantation qui sera retenu.
-